

Le Rufféen

**CONSEIL MUNICIPAL
du 5 octobre 2021**

VIE COMMUNALE

BON A SAVOIR

2-3

3-4-5

6

EDITORIAL - Gérard GREFFE

Si vous êtes attachés au maintien d'une certaine qualité de vie dans nos communes, si la protection de notre environnement vous intéresse, si l'urbanisme et l'habitat de nos zones rurales méritent selon vous qu'on y accorde une certaine attention, enfin, si vous estimez qu'il existe une alternative à la "métropolisation" excessive de notre territoire national, alors le compte rendu des travaux du schéma de cohérence territorial (Scot) tels qu'ils sont exposés en dernière page de ce rufféen obtiendront toute votre attention.

En effet, la révision de ce document d'urbanisme, qui prévaut sur le P.L.U. des communes, a été engagée du fait du rapprochement, rendu obligatoire par la loi, des anciens Scot de la communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud et de la communauté de communes de Nuits St Georges, auxquelles s'est également rajoutée celle de Gevrey Chambertin.

Ce nouveau Scot ainsi élargi regroupe maintenant 108 communes, 82600 habitants et 37500 emplois, ce qui n'est pas rien à l'échelle de notre région.

C'est un ensemble relativement homogène, mais qui doit fournir un travail conséquent pour coordonner ses politiques d'aménagement du territoire et de l'habitat, de protection des espaces naturels originaux et des espaces agricoles, tout en se fixant des objectifs de maintien ou de développement démographique, sans négliger les volets économiques, artisanaux et industriels.

Cette révision entamée, depuis plus de deux ans sous l'ancien mandat, arrive maintenant à son terme, et, avant d'être soumise à la validation des services de l'état, doit passer par une phase de découverte et d'explications auprès des populations du territoire.

C'est ainsi que vous sont proposées des réunions publiques à Beaune et Nuits St Georges, et une exposition itinérante dont vous trouverez le détail dans la dernière page de votre journal. Il est essentiel, pour tous les habitants de nos communes de s'informer sur les détails de ce document d'urbanisme, de poser des questions et de prendre part aux débats qui sont organisés.

Comme indiqué plus haut, ce Scot s'impose aux PLU des communes. Ces derniers doivent donc reprendre les prescriptions imposées dans les différents volets du Scot, et se soumettre aux règles ainsi établies. Quand vous déposez une demande de travaux, un certificat d'urbanisme, un permis de construire etc.... pour obtenir satisfaction vous devez suivre les prescriptions du PLU qui, lui même, est une déclinaison du Scot, d'où l'importance de ce dernier document et l'intérêt à en comprendre les rouages. Son rôle en matière d'environnement, d'occupation du sol, d'urbanisme et d'habitat est encore accentué par rapport à son prédécesseur. Son volet "aménagement du territoire", mais aussi mobilités, économie, démographie, formation, en font un outil essentiel pour la gestion et la défense de nos territoires et pour l'avenir de leurs populations. Sa durée de vie est en effet fixée à vingt ans, c'est dire le soin avec lequel il a été préparé par les élus, mais aussi le poids de son impact sur notre quotidien. Bien compris et bien utilisé, c'est lui qui préservera nos territoires ruraux et leur donnera les outils pour faire face aux convoitises et autres menaces qui pèsent souvent sur eux.

Don du sang

L'association pour le don du sang bénévole de Beaune et sa région, qui travaille en appui de l'établissement français du sang, organise une collecte de sang chaque dernier samedi du mois, entre 8h et 12h. Donner du sang est un acte essentiel qui sauve des vies. Participez à ces actions d'intérêt national.

Plus d'infos sur l'application APPLI DON avec les dates et lieux de collectes les plus proches de votre domicile.

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont

21200 RUFFEY LES BEAUNE

leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du conseil municipal du 5 octobre 2021

Excusés : Mme Marie-Hélène TOURNIER a donné pouvoir à M. Philippe WEMMERT, M. Sébastien FOL a donné pouvoir à M. Cyril VACHON

Secrétaire de séance: Mme Martine Laleure

ORDRE DU JOUR

1. / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL: Néant

3. / ORGANISATION LOCATION ET TARIFS DU FOYER RURAL :

Les documents liés à la location des salles du foyer rural, une fois mis à jour, ont été transmis pour étude aux conseillers municipaux.

Les modifications ainsi que les tarifs font l'objet d'échanges et de corrections. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide les différents documents, et les propositions de tarifs et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les contrats de location et tous documents y afférents.

Il est convenu également de changer les deux réfrigérateurs, d'enlever la cuisinière, d'acheter un chariot pour le transport des tables et de demander au foyer rural d'identifier et ranger leur propre matériel non remis en location.

L'animatrice de la MFS, après réflexion, ne souhaite plus gérer la location des salles et le Maire sollicite les conseillers municipaux afin de réaliser à tour de rôle cette tâche en attendant de trouver une autre personne.

4. / DECISIONS MODIFICATIVES AUX BUDGETS :

Le Maire fait un point sur la commission des finances tenue la veille. Pour le moment, une insuffisance de provision a été constatée sur le budget principal sur les écritures d'amortissement et sur le budget annexe lotissement concernant les intérêts des emprunts. Une modification est également prise à hauteur de 3 000 € pour le remplacement des réfrigérateurs du foyer rural et l'achat d'un micro-ondes pour la mairie ci-dessus décidés.

5. / INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire fait ensuite le point :

* sur le retard de labellisation de la future Maison France Services qui a cependant ouvert ses portes le 1er octobre.

* sur la visite, dans les locaux de la Maison France Services, du délégué du procureur pour constater que l'exiguïté des locaux ne lui permettra pas de recevoir ensemble, prévenus, avocats, témoins éventuels. De ce fait, ses permanences n'auront pas lieu ici.

* sur le chasse-roue du pont sur la Lauve, dans le bourg, dont la réparation aura lieu demain mercredi 6 octobre.

* sur la pose des derniers panneaux de signalisation rue de la corvée de Mailly à Grandchamp.

* sur les travaux de la boulangerie qui ont commencé par le décaissement du sol. Le chantier se trouve suspendu en attente d'une solution convenue entre l'APAVE et l'entreprise de maçonnerie, suite à des essais de plaques peu concluants. Trois devis supplémentaires sont présentés :

-en électricité, par la SARL BUGAUD CLEMENCET pour un montant de 1861.80€ TTC suite à l'implantation des prises de courant en fonction du matériel de la future boulangerie.

-en matière de panneaux isothermes dans la zone de laboratoire pour la pose d'une trappe de visite, par la société NEUTRAGEL pour un montant de 684,00€ TTC.

-et moins-value pour la charpente par la société « NECTOUX » pour le conduit de cheminée, suite à demande de l'architecte des bâtiments de France, pour un montant de -649,68€ TTC.

* sur les travaux de la rue Charles Breton : M.SCHWIRTZ, deuxième adjoint, fait le point des travaux demandés par le service « eaux pluviales » de la communauté d'agglomération. Le marché fera donc l'objet d'un avenant à valider à la prochaine séance de conseil municipal.

* sur les travaux du lotissement « le clos de la Lauve » : La réunion de lancement du lot « espaces verts » a été fixée au 19 octobre. Le devis pour le câblage de la fibre optique a été signé (7000,00€TTC).

* sur le contrôle de la médiathèque de Côte-d'Or sur la bibliothèque particulièrement satisfaisant. Le Maire remercie toutes les bénévoles pour leur implication autour de Mme Sylvie MERLET, leur responsable.

* sur la présence d'un TIG pour réalisation de 10 h non rémunérées.

* sur le rapport de l'Assemblée Générale de l'association des parents d'élèves « APE Ruffey-Vignoles » .

Il laisse la parole ensuite à M. Cyril VACHON, et à Mme Nolwenn BEROUJON qui prévoient une réunion de la commission « sécurité environnement » le mercredi 13 octobre, et de la commission « animation, lien social » qui travaillera le mardi 12 octobre sur le déroulement des manifestations de fin d'année, dont le calendrier a été fixé lors de la dernière séance de celle-ci. Le repas des aînés est fixé au 5 décembre, suivi du Noël des hameaux (Travoisy cette année) le mercredi 15 décembre, les vœux du Maire le 7 janvier et le spectacle des enfants le 9 janvier 2022.

Le Ruffey-Sainte-Marie Football club prévoit une animation sur le thème des années 1980 le 11 décembre prochain au foyer rural.

Cette semaine sera clôturée par un apéritif offert par l'association « FOYER RURAL » à l'occasion de la reprise de ses activités, avant l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 15 octobre prochain. Le Maire invite les conseillers à tous participer à ces deux soirées qui a besoin de soutien suite à la pandémie.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 2 novembre prochain.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures.

Vie communale

DES NOUVELLES DU FOYER RURAL

Chères adhérentes, chers adhérents

Pour la joie de tous, la maison des activités du foyer rural est ravie de la reprise de toutes les activités



Marche



Photo/video J. Maillier



Arts creatifs F. Deguin



Pétanque D. Brunet



Après-midi jeux M. Rousseau



Bibliothèque S. Merlet



Badminton A. Gomes



Tennis de table JL. Tournemolle

Vous avez un peu de temps libre,
une passion, une envie de partager un moment convivial,
n'hésitez plus, franchissez le pas.

Les responsables d'activités sont là pour vous accueillir dans la bonne humeur.

VIE COMMUNALE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Les sapins...

On parle déjà de Noël à l'Association de parents d'élèves du pôle scolaire de l'école. Celle-ci est heureuse de reconduire son action « Vente de Sapins de Noël 2021 ». Venant directement d'un producteur situé à MOUX EN MORVAN (58), c'est une sélection de sapins 1er choix de qui vous est proposée.

Au regard des nombreux retours positifs, aucun doute sur la beauté et la qualité des sapins, qui ont déjà décoré vos intérieurs l'an passé. N'hésitez pas à vous rapprocher de nos chers élèves (ou de leur parents), ou bien encore, de déposer les bons de commande directement à l'association ou à l'école (coordonnées et modalités sur le formulaire joint à ce numéro du Rufféen)

Et l'assemblée générale..

L'association a tenu son assemblée générale le 1er octobre en soirée, la première de l'après crise sanitaire. Elle a donné l'occasion au président et à son bureau de présenter le rapport moral, et de faire un compte rendu d'activités portant sur l'année écoulée. Le bilan financier a également été détaillé aux participants et, malgré le peu de manifestations organisées l'année passée du fait de la pandémie, il reste bon et ne soulève pas de remarque particulière.

Les actions futures ont fait l'objet de beaucoup d'explications. Elles s'annoncent nombreuses et variées : vente de fromages, de chocolats, de sapins, animations au profit des élèves, organisation de la kermesse etc...et feront l'objet d'un compte-rendu plus précis en direction des parents d'élèves.

Le président et les membres du bureau ont également insisté sur l'importance du soutien qu'ils attendent des parents, qu'ils soient membres ou non du conseil d'administration. En effet, toutes les actions évoquées plus haut nécessitent souvent une organisation conséquente et beaucoup de bonnes volontés. Aussi, les parents volontaires pour un coup de main, même ponctuel, seront toujours les bienvenus.

Enfin, le conseil d'administration se félicite des bonnes relations et des bons échanges entretenus avec l'équipe pédagogique et les mairies.

Pour conclure, l'association précise qu'elle sera, pour cette année encore, présidée par CARLOS CAMOES. Il sera épaulé par son vice-président, HUBERT GRELOT, qui prendra logiquement la suite, à la fin de l'année scolaire. Même organisation sur le poste de Trésorier, où VANESSA MORTUREUX et CEDRIC TUAL sont associés, ainsi que le poste de secrétaire avec CHRISTELLE NIQUET et MELANIE REBOUL, pour un duo féminin.



Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a tenu sa première réunion de cette nouvelle année scolaire le 15 octobre dernier. Les effectifs se sont étoffés par rapport à l'an passé, puisque les jeunes seront au moins douze lorsque tout le monde sera présent. Le profil s'est aussi modifié. En effet, les collégiens et les lycéens sont maintenant largement majoritaires, mais quelle que soit la composition du CMJ, l'envie d'agir et les projets sont toujours là. On se retrouvera rapidement, sûrement pendant les vacances de Toussaint, pour mettre au point les premiers rendez-vous et les premiers évènements. C'est parti pour une nouvelle année !

Mairie : Tél : 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

1er adjoint : 06 38 10 30 41

adjoint1@mairie-ruffeylesbeaune.fr

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

adjoint2@mairie-ruffeylesbeaune.fr

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h/19h,

Mardi, mercredi, jeudi 15H/17H

Vendredi 11H/12H

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9H/13H

Mercredi 9H-13H/14H-18H

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France services

Horaires: Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 -80-24-26-63

@ : franceservices.ruffey@gmail.com

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

VIE COMMUNALE



FETE DES VOISINS DE LA RUE DU PONT

La pandémie n'ayant pas "égratigné" la convivialité et l'amitié qui règnent dans notre petite rue, Carlos et Philippe nous ont organisé une très belle soirée autour d'une excellente paëlla cuisinée par Anne, notre voisine de cœur. Se retrouver, enfin, que du bonheur !
Merci.



Le Club photo a repris ses activités de 18 à 20 heures, un jeudi sur deux, au local du Foyer Rural dans la cour de la Mairie. Nous aimerions voir s'étoffer le nombre des participants. Si vous êtes intéressés par la photo, venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous accueillir. Pour toute information, contactez :
Jacky Maillier au 06 79 55 97 55



BIBLIOTHEQUE

Heure du conte pour les enfants mercredi 27 octobre à 10h30 à la bibliothèque sur le thème d'Halloween.
Animation gratuite et ouverte à tous.



Et vendredi 29 octobre à 20h00, salle du foyer rural, veillée contée bourguignonne/franc-comtoise
Spectacle adultes et adolescents
Pass sanitaire obligatoire

France Services de Ruffey-Lès-Beaune

Horaires France Services

Lundi : 14h - 19h
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 10h - 13h / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12 h

3 rue du chemin neuf -
21200 RUFFEY LES BEAUNE

Tél. : 03-80-24-26-63

@ : franceservices.ruffey@gmail.com

Horaires agence postale

Lundi : fermé
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h - 13h / 14h-18h
Jeudi : 9h - 13h
Vendredi : 9h - 13h
Samedi : 9h - 13h

BON A SAVOIR

Participez à la révision du SCOT !

La Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ont engagé ensemble la révision de leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).



Construit par les élus eux-mêmes, le SCoT est un document d'urbanisme qui définit, à grande échelle, les principes d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. L'objectif est d'assurer le développement de ce dernier de façon cohérente et ambitieuse. Le SCoT doit, en particulier, permettre d'anticiper les besoins des habitants et des entreprises du territoire, et définir un équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces agricoles et naturels.

Le SCoT est composé de 4 documents :

- * Le rapport de présentation, qui intègre en particulier un diagnostic du territoire,
- * Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui constitue le projet politique des élus du territoire et présente les orientations générales souhaitées pour les prochaines années,
- * Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui est la partie réglementaire. Il va décliner les orientations politiques en dispositions concrètes, qui seront notamment à traduire dans les documents d'urbanisme des communes (PLU, Carte Communale).
- * Le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), qui est la partie réglementaire dédiée spécifiquement à l'artisanat et aux commerces.

En 2019, le diagnostic et le PADD ont été travaillés avec les élus. Suite aux élections de 2020, une nouvelle équipe d'élus ayant pris ses fonctions au Syndicat Mixte en charge du SCOT, le PADD a été redébatu en février 2021. Désormais les élus travaillent sur le DOO.

Pour découvrir les thématiques traitées et participer à la définition des orientations envisagées pour l'évolution de notre territoire, le syndicat mixte vous propose :

Deux réunions publiques :

Le 27 octobre 2021 à 18h30, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune en salle plénière.

Le 28 octobre 2021 à 18h30, à la salle des fêtes de Nuits-Saint-Georges, place de Verdun.

Une exposition itinérante :

Du 08 octobre au 02 novembre : Maison de l'Intercommunalité, 14 rue Philippe Trinquet, à Beaune

Du 03 novembre au 22 novembre : Maison France Service, 3 rue Jean Moulin, à Nuits-Saint-Georges

Du 22 novembre au 06 décembre : Mairie de Gevrey-Chambertin

Du 06 décembre au 17 décembre : Mairie de Chagny

Du 20 décembre au 03 janvier : Mairie de Nolay

Vous pouvez également retrouver l'exposition et suivre l'avancée de la révision à l'adresse suivante :

CLEFS PERDUES

Un trousseau de clés a été récemment déposé à la mairie. Découvert à Beaune par une factrice, elle l'a remis à notre préposée, au regard des inscriptions, mentionnant le hameau de Varennes, qui figurent sur les porte clés. Si vous en êtes les propriétaires ou si vous avez des indications sur leur provenance déplacez vous en mairie ou contactez le secrétariat. Merci.

